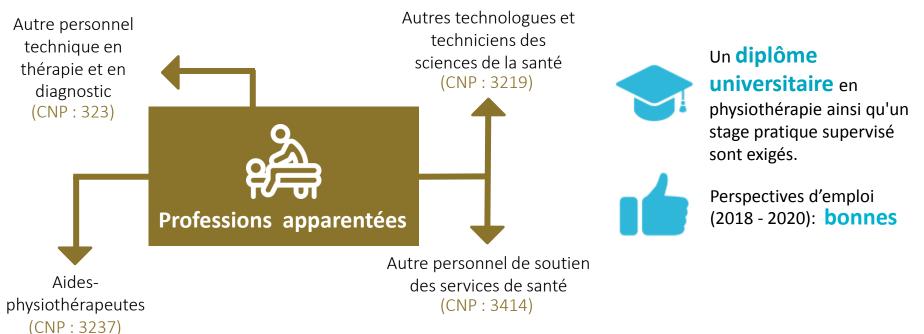
PHYSIOTHÉRAPEUTES (CNP: 3142)

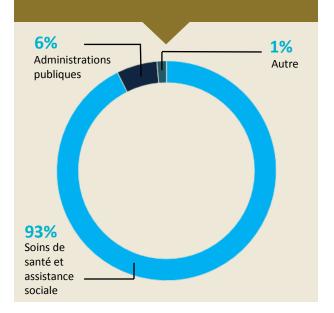


Les physiothérapeutes évaluent l'état des patients et planifient et exécutent des programmes de traitement individuels pour maintenir, améliorer ou rétablir le bien-être physique des patients, soulager leur douleur et prévenir leur incapacité physique. Les physiothérapeutes travaillent dans des centres hospitaliers, des cliniques, en milieu industriel, dans des organismes sportifs, des centres de réadaptation, des centres de soins de longue durée ou des cabinets privés.



Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

Physiothérapeute

Physiothérapeute agréé

Physiothérapeute chercheur

Fonctions principales:

- évaluer les capacités physiques du patient au moyen de procédés d'évaluation tels que les tests de capacité fonctionnelle;
- fixer des objectifs de traitement avec le patient, en fonction des diagnostics physiques;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes de physiothérapie qui comportent des exercices de thérapie, des manipulations, des massages, de l'éducation, l'utilisation de matériel d'électrothérapie et d'autre matériel mécanique et l'hydrothérapie;
- évaluer l'efficacité des plans de traitement et les modifier en conséquence;
- communiquer avec le médecin du patient et d'autres professionnels de la santé au sujet des difficultés qu'éprouve le patient, de ses besoins et de ses progrès.



184

Demande prévues 2017-2026

36,50\$

Solaire moyen par heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.

